

## La phonologie au Québec (1970-2000)<sup>1</sup>

Marie-Hélène Côté  
Université de Lausanne

### Introduction

L'étude des sons est traditionnellement divisée entre deux sous-disciplines de la linguistique : la phonétique et la phonologie. On peut considérer que ces deux domaines partagent le même objet d'étude, qu'ils appréhendent selon deux perspectives distinctes, celle des propriétés physiques des sons et celle de l'analyse formelle de leur fonctionnement au sein des langues. La distinction entre ces deux champs n'est cependant pas nette et évolue au gré des cadres théoriques qui se succèdent et s'opposent. Prétendre reconstituer le panorama de la « phonologie » au Québec suppose donc une part de choix et d'arbitraire dans la couverture du domaine, même si on peut raisonnablement considérer que, globalement, la distinction entre phonétique et phonologie était mieux établie durant la période considérée que dans les deux dernières décennies, qui ont plus largement remis cette opposition en question, au travers de cadres théoriques ou méthodologiques comme la phonologie de laboratoire (Pierrehumbert *et alii* 2000), la phonologie articulatoire (Browman et Goldstein 1986) ou la phonologie des exemplaires (p. ex. Pierrehumbert 2006). Par ailleurs, la distinction entre la phonétique et la phonologie a pu être renforcée au Québec par le fait que les deux domaines ont largement émergé de traditions différentes : alors que la phonétique s'est davantage ancrée dans la tradition française, la phonologie au Québec a été résolument nord-américaine, essentiellement dans la mouvance générativiste.

La phonologie interagit également avec d'autres sous-disciplines de la linguistique, parmi lesquelles la morphologie, à travers la morphophonologie, et la sociolinguistique, la linguistique historique et la dialectologie, en ce qu'elles s'attardent à diverses dimensions de la variation qui touche les variables phoniques. Ce chapitre se concentre donc sur la phonologie, mais en intégrant les travaux de chercheurs plutôt associés à d'autres domaines, dans la mesure où ils abordent différentes interfaces avec la phonologie.

Le chapitre sera structuré en deux parties. La première décrira l'évolution du corps professoral qui portera la phonologie au Québec<sup>2</sup> dans la période 1970-2000 : vague d'embauches dans les années 70, suivie d'une période de consolidation, puis d'une érosion progressive. La seconde partie se concentrera sur deux thèmes qui ont largement défini la phonologie au Québec durant la période concernée. D'une part, le français québécois, dont le système sonore particulier a servi de base empirique à de nombreux débats analytiques. D'autre part, le développement de courants théoriques spécifiques – la Phonologie du gouvernement à l'UQAM, la Phonotactique générative à l'Université de Montréal et la Théorie des contraintes et stratégies de réparation à l'Université Laval – qui ont inscrit le Québec dans les discussions conceptuelles ayant animé la phonologie générative dans les années 1980 et 1990.

### 1. Les phonologues au Québec : 1970-2000

Il s'agit ici de planter le décor institutionnel et humain sur lequel repose la phonologie au Québec dans la période considérée. Une première vague massive d'embauches au début des

---

<sup>1</sup> Je remercie chaleureusement Luc Baronian, Doug Walker et Gaétane Dostie pour leurs suggestions, qui ont grandement amélioré la version finale de ce chapitre.

<sup>2</sup> L'Université d'Ottawa, à la frontière Québec-Ontario, est volontiers incluse dans ce portrait puisqu'elle s'inscrit dans les mêmes tendances et participe aux mêmes débats.

années 1970 a fait de la phonologie un domaine central de la recherche locale en linguistique. Cette vague a été suivie d'une seconde, plus modeste, dans la période 1985-1995. Cet accroissement a cependant été contrebalancé par des départs hors du Québec de plusieurs chercheurs des deux générations. L'année 2000, choisie comme point de chute de ce panorama, est particulièrement justifiée pour la phonologie puisqu'elle correspond exactement au début de la vague de retraites qui a touché la première génération et qui s'est étendue sur une quinzaine d'années.

### 1.1 La première génération

La première génération de chercheurs en phonologie, diplômée d'universités nord-américaines prestigieuses, arrive en grand nombre dans la première moitié des années 1970. Trois chercheurs se joindront au Département de linguistique et de traduction<sup>3</sup> de l'Université de Montréal : John Reighard (Chicago 1975)<sup>4</sup> en 1971 et Yves Charles Morin (Michigan 1971) et Rajendra Singh (Brown 1972) l'année suivante. Tous trois demeureront en poste jusqu'à leur départ à la retraite (ou décès, dans le cas de Singh) : Reighard en 2000, Morin en 2008, Singh en 2012.

À l'UQÀM, Denis Dumas a intégré le corps professoral dès les débuts du Département de linguistique en 1969 et jusqu'à sa retraite en 2003. Il obtiendra son doctorat de l'Université de Montréal en 1978 (thèse dirigée par Yves Charles Morin), ce qui en fait sans doute le premier professeur de phonologie formé localement. Jonathan Kaye (Columbia 1970) sera ensuite recruté en 1975, après quelques années passées à l'Université de Toronto et un séjour sabbatique à l'Université McGill en 1974. Il quittera l'UQÀM pour la School of African and Oriental Studies (SOAS) à l'Université de Londres en 1988.

Glyne Piggott (Toronto 1974) fera toute sa carrière à l'Université McGill, jusqu'à sa retraite en 2010. À cette liste s'ajoutent Douglas Walker (UC San Diego 1971) et John Jensen (McGill 1972), embauchés à l'Université d'Ottawa, le premier jusqu'à son départ pour l'Université de Calgary en 1989, le second jusqu'à sa retraite en 2017.

La plupart de ces chercheurs s'inscrivent dans le sillage de la phonologie générative, établie au milieu des années 1960 et consacrée par la publication en 1968 de *The Sound Pattern of English* de Chomsky et Halle, ou des cadres théoriques qui en découlent, comme la phonologie multilinéaire, ou qui se développent partiellement en opposition à SPE. Seul Pierre Martin (Aix-en-Provence 1974), à l'Université Laval jusqu'à sa retraite vers 2005, a œuvré dans le courant de la phonologie fonctionnelle associée à André Martinet. Il s'agit du principal représentant de la phonologie de tradition européenne au Québec et on peut dire qu'il est resté de ce fait isolé des débats qui ont animé le domaine dans les décennies qui ont suivi, alors que ses travaux portaient également sur le système phonique du français québécois.

Plusieurs chercheurs plutôt associés à la phonétique ou à la sociolinguistique ont également contribué aux débats phonologiques, notamment sur la structure sonore du français québécois. Sans que cette liste prétende à l'exhaustivité, il faut mentionner, pour l'ensemble de la période considérée, Laurent Santerre (Strasbourg 1971), phonéticien à l'Université de Montréal depuis les années 1967 jusqu'à son décès en 1995, et Henrietta Cedergren (Cornell 1973), professeure à l'UQÀM de 1972 à 2005 et auteure notamment d'importants travaux sur la phonologie segmentale et la prosodie, surtout dans une perspective sociolinguistique (voir le chapitre de Hélène Blondeau sur la sociolinguistique).

---

<sup>3</sup> Le nom des départements a évolué au cours des décennies ; c'est le nom actuel qui sera systématiquement utilisé ici.

<sup>4</sup> Pour chaque chercheur, on précisera entre parenthèses l'institution qui lui a décerné son doctorat et l'année d'obtention.

Sous l'impulsion de ce groupe de chercheurs, la phonologie au Québec a bénéficié d'un formidable élan, auquel ont aussi contribué des chercheurs postdoctoraux de passage à Montréal et qui ont par la suite bâti de grandes carrières aux États-Unis, comme John Goldsmith (MIT 1976), à l'origine de la phonologie autosegmentale (Goldsmith 1990), et Bernard Tranel (UC San Diego 1974), qui a inscrit le français dans l'évolution de la phonologie générative, de la phonologie naturelle à la théorie de l'optimalité, en passant par la phonologie autosegmentale (Tranel 1981, 1987, 1995, 2000). Des diplômés locaux de cette première période comme Marc Picard (McGill 1976) ont également activement participé aux débats.

L'élan insufflé par cette première génération de chercheurs en phonologie, tous arrivés sur la scène québécoise dans une courte période de cinq ans, se manifeste notamment par d'abondantes publications dans des revues locales, lancées dans la même période et qui ont connu leurs plus belles heures dans les années 1970 et 1980. Ce sont d'une part *Cahier de linguistique*, créé à l'UQÀM en 1971 et remplacé par la *Revue québécoise de linguistique* dix ans plus tard, et d'autre part la série *Recherches linguistiques à Montréal / Montreal Working Papers in Linguistics*, qui réunit des chercheurs de l'UQÀM, l'Université de Montréal et l'Université McGill et dont pas moins de 17 volumes paraîtront entre 1974 et 1981. Cette série deviendra la *Revue de l'Association québécoise de linguistique* (vol. 1-4, 1981-1984), puis la *Revue québécoise de linguistique (Sherbrooke)* (vol. 4, 2/3 et vol. 5 no3, 1985-1986), puis la *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* (vol. 5-13, 1986-1996). La phonologie sera abondamment représentée dans ces revues locales et quelques numéros spéciaux seront spécifiquement consacrés à la phonologie générale ou au système sonore du français québécois, notamment :<sup>5</sup>

- *Cahier de linguistique* 4, 1974, « Le français dans la région de Montréal : aspects phonétiques et phonologiques » ;
- *Revue québécoise de linguistique* 12-2, 1983, « Phonologie » ;
- *Revue québécoise de linguistique* 16-1, 1986, « Phonologie des langues sémitiques », sous la direction de Jonathan Kaye, Jean-Pierre Angoujard et Jean Lowenstamm ;
- *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5-4, 1986, « Études de phonologie historique du français québécois », sous la direction de Denis Dumas, Anne McLaughlin, Richard Patry et John Reighard ;
- *Recherches en phonétique et en phonologie au Québec*, sous la direction de Jean Dolbec et Marise Ouellet, 1996 (CIRAL, Université Laval).

## 1.2 La deuxième génération

La deuxième génération de phonologues dans les universités québécoises, embauchée dans la décennie 1985-1995, se situe dans la continuité de la première. D'une part, les départements de linguistique continuent à recruter aux États-Unis :

- à Ottawa, Doug Pulleyblank (MIT 1983) et Henrietta Hung (Brandeis 1994), qui ne resteront chacun que quelques années ;
- à l'UQÀM, Jean Lowenstamm (Massachusetts-Amherst 1979) en 1985, suivi de Mohamed Guerssel (Washington 1979) en 1991 ;
- à McGill, Heather Goad (USC 1994).

Un nouveau joueur dans le paysage phonologique québécois apparaît également à l'Université Concordia, grâce à l'embauche de Mark Hale (Harvard 1987) et Charles Reiss (Harvard 1995). D'autre part, quelques chercheurs formés localement par la première génération ont trouvé

---

<sup>5</sup> Certains numéros sont aussi consacrés plus spécifiquement à la phonétique : *Revue québécoise de linguistique* 19-2, 1990 et *Dialangue* 4, 1993 (revue publiée à l'UQAC).

place dans les universités québécoises : l'UQÀM a recruté Jean-François Prunet (McGill 1987, thèse dirigée par Glyne Piggott et Jean Lowenstamm) en 1992, tandis que l'Université Laval a accru son offre en phonologie par l'embauche de Carole Paradis (Université de Montréal 1986, thèse dirigée par Yves Charles Morin) et Darlene LaCharité (Ottawa 1993, thèse dirigée par Doug Pulleyblank).

Plusieurs phonologues formés au Québec seront aussi recrutés ailleurs dans le monde. Citons notamment pour l'Europe et l'Amérique du Nord : Monik Charette (McGill 1988) à SOAS (Université de Londres), Emmanuel Nikiema (UQÀM 1993) à l'Université de Toronto-Mississauga, Jean-Robert Cadély (UQÀM 1994) à la Florida International University, Sharon Rose (McGill 1996) à l'Université de Californie à San Diego et Joe Pater (McGill 1997) à l'Université du Massachusetts à Amherst (après un passage à l'Université d'Alberta). Enfin, de cette génération locale citons Richard Desrochers, qui a obtenu son doctorat de l'Université de Montréal en 1990 et qui a à la fois contribué aux débats en phonologie théorique et à la formation en phonologie de générations d'étudiants à l'Université de Montréal.

Cette deuxième vague d'embauches marque un point tournant pour la phonologie au Québec. Avec l'ajout d'une dizaine de professeurs de phonologie, le domaine a certainement atteint son apogée, du moins en termes strictement numériques, au milieu des années 1990. Mais, à partir de la fin des années 1980, plusieurs chercheurs parmi les plus dynamiques ont également quitté la scène locale et décidé de poursuivre leur carrière sous d'autres cieux. L'UQÀM et l'Université d'Ottawa seront les plus touchées. Deux des fondateurs de la Phonologie du gouvernement, dont il sera question dans la prochaine section, quittent l'UQÀM pour l'Europe à quelques années d'intervalle : Kaye en 1988, Lowenstamm en 1992. Prunet, embauché en 1992, partira au début des années 2000. L'Université d'Ottawa perdra trois phonologues en quelques années (Walker, Pulleyblank, Hung). Par ailleurs, certains chercheurs très actifs s'éloigneront de la phonologie au sens strict, tel Yves Charles Morin, qui se tournera davantage vers l'histoire du français.

## 2. Deux thèmes dominants de la phonologie au Québec

Deux thèmes dominants de la phonologie au Québec ressortent d'une synthèse des travaux et des débats. Le premier se définit par son objet d'étude : la structure sonore du français, en particulier dans sa variété québécoise. Le second aborde directement le niveau théorique et porte sur le développement de nouveaux cadres d'analyse axés sur la notion de contrainte, par opposition à celle de règle qui prévalait en phonologie générative classique. Il va de soi que toute la phonologie produite au Québec ne s'insère pas dans l'un de ces deux thèmes. Cela n'enlève évidemment rien à l'intérêt des travaux qui ne trouveront pas place dans cette section. Pensons notamment à ceux de Glyne Piggott, qui ont nourri la théorie phonologique durant toute la période considérée, ou à ceux en toute fin de période des chercheurs de l'Université Concordia (p. ex. Hale et Reiss 1998, 2000). Piggott fait par ailleurs figure d'exception pour son travail sur la phonologie des langues autochtones, qui a malheureusement été peu étudiée par les phonologues québécois. Dans une perspective plus axée sur le contact de langues que sur la théorie phonologique, Robert Papen (UC San Diego 1974), professeur à l'UQÀM jusqu'en 2003, a cependant travaillé, avant et après 2000, sur la phonologie du mitchif (Papen 2003, 2013), langue dont le statut est sujet à débat, entre une langue mixte français-cri et une langue algonquienne en contact avec le français (Gillon et Rosen 2018).

## 2.1 Le système sonore du français (québécois)

Le français québécois, dont la structure sonore le démarque clairement d'autres variétés de français, a offert un terrain fertile aux débats qui ont animé la phonologie au Québec. Sur ce terrain, la phonologie a rejoint la phonétique, la linguistique historique, la dialectologie et la sociolinguistique, qui se sont penchées sur les aspects articulatoires ou acoustiques, les origines historiques et le conditionnement géographique et social des traits de prononciation caractéristiques du français québécois. Il faut citer ici les travaux précurseurs en phonétique dans les années antérieures à 1970, qui ont établi les bases de l'intérêt pour la phonétique et la phonologie du français laurentien, notamment ceux de Charbonneau (1955, 1957, 1971, ce dernier basé sur sa thèse de doctorat de 1964), Gendron (1966) et Boudreault (1968). Ces trois chercheurs – l'abbé René Charbonneau a été professeur à l'Université de Montréal, Jean-Denis Gendron et l'abbé Marcel Boudreault à l'Université Laval – ont tous étudié (tout comme Laurent Santerre quelques années après eux) sous la direction de Georges Straka au laboratoire de l'Institut de phonétique de l'Université de Strasbourg. Doivent également être mentionnés les travaux menés à l'Université Laval sur la prononciation du français au Québec dans une perspective plus historique et dialectologique, en particulier Juneau (1972) et le monumental atlas linguistique de Dulong et Bergeron, publié en 1980 mais dont les enquêtes sur le terrain se sont déroulées entre 1969 et 1973. Dulong et Bergeron (1980) incluent des transcriptions phonétiques prises au vol par les enquêteurs et qui peuvent, malgré d'importantes réserves, être exploitées pour l'analyse de certains phénomènes sonores (voir Larochelle 1989, Morin 1996, Friesner 2010). Enfin, les recherches sur la phonologie du français québécois rejoignent un ensemble d'études des variétés régionales du français au Canada, illustré par les travaux de Claude Paradis (professeur à l'Université Laval), Jean Dolbec et Thomas Lavoie (tous deux professeurs à l'UQÀC) sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean (p. ex. Cl. Paradis 1985, 1988) ou ceux de Normand Beauchemin à l'Université de Sherbrooke sur l'Estrie (Beauchemin 1972, 1977). Dolbec et Ouellon (1999), dans une synthèse sur la variation géolinguistique de la prononciation au Québec, concluent pourtant (p. 17) « que la géolinguistique phonétique au Québec est bien en retard par rapport à la géolinguistique lexicale », retard que s'efforcera de combler le projet Phonologie du français contemporain (PFC) une quinzaine d'années plus tard (Durand *et alii* 2002, 2009 ; Côté 2014). Toujours dans la veine géolinguistique, Robert Papen, mentionné ci-dessus, est aussi connu pour son travail sur les parlers français de Louisiane et de l'ouest de l'Amérique du Nord, notamment dans les communautés métisses (p. ex. Papen 1984 et Papen et Rottet 1997, pour s'en tenir à des publications antérieures à 2000).

Cette section se concentrera sur les aspects plus spécifiquement phonologiques, au sens que la théorie linguistique a donné à ce qualificatif dans la période considérée. L'organisation du système vocalique, plus complexe que le système dit « standard », a suscité en particulier de nombreuses discussions, reliées tant à l'inventaire phonémique qu'aux processus qui déterminent la réalisation des voyelles : relâchement, dévoisement, effacement, allongement, diphtongaison.

Les voyelles fermées présentent des défis spécifiques. Si la présence de trois séries de voyelles fermées – dites *tendues* [i y u], *relâchées* [ɪ ʏ ʊ] et *allongées* [iː yː uː] – n'est pas remise en question dans les formes de surface, la nature phonémique ou allophonique des deux dernières séries reste débattue, cette question étant elle-même reliée au statut des emprunts à l'anglais dans le système. Si les voyelles tendues apparaissent essentiellement en syllabe ouverte (p. ex. *vie* [vi]), les allongées en syllabe fermée par une des consonnes allongeantes [r v z ʒ] (p. ex. *vise* [viːz]) et les relâchées en syllabe fermée par une autre consonne (p. ex. *vite*

[vɪt]),<sup>6</sup> des oppositions sont maintenant attestées, comme *cool* [ku:l] vs *coule* [kɔl] ou *bise* [bi:z] vs *Biz* (artiste québécois) [biz]. Ces oppositions, marginales et impliquant la plupart du temps un emprunt, suffisent-elles à conférer un statut phonémique aux voyelles fermées relâchées ou allongées ? Reighard (1986), McLaughlin (1986, 1989) et Desrochers (1994b), notamment, répondent par l'affirmative, à l'opposé de la position « traditionnelle » défendue par Dumas (1974, 1981) ou Walker (1984). Picard (1987) propose même trois séries de voyelles fermées : deux séries courtes qui s'opposent par un trait appelé « élargi » et une série longue (p. ex. [- long, + élargi] [i] comme dans *visage*, [- long, - élargi] [ɪ] comme dans *ville*, [+ long, + élargi] [i:] comme dans *viser*).

Au-delà de l'inventaire des phonèmes vocaliques se pose la question de la nature des oppositions. En surface, elles impliquent à la fois la durée et le timbre, comme dans [ku:l]-[kɔl], le timbre lui-même pouvant être caractérisé par l'aperture ou la tension vocalique (les corrélats phonétiques de la tension étant sujets à débat). Reighard (1986) traite donc l'opposition entre les deux séries de voyelles fermées par le trait [tendu], Picard (1987) par le trait [élargi], McLaughlin (1986) par l'aperture (la série relâchée étant en fait assimilée aux voyelles mi-fermées) et Desrochers (1994b) par la longueur. Les voyelles longues ou tendues en syllabes finales fermées sont également soumises à la diphtongaison (p. ex. Dumas 1974, 1981 ; Santerre 1976 ; Santerre et Millo 1978 ; Desrochers 1994b), un processus généralement considéré comme dérivé en surface par la tension ou la longueur. Quel que soit le trait sous-jacent sélectionné, la triple relation entre longueur, timbre et diphtongaison est nécessairement en jeu.

La même question de la relation entre timbre et durée se pose d'ailleurs pour d'autres paires de voyelles, notamment les deux voyelles ouvertes (p. ex. *patte* vs *pâte*) et l'opposition *faites* vs *fête*. Selon la position traditionnelle, la première distinction en est une de timbre (antériorité), alors que la seconde s'appuie sur la durée. Santerre (1974, 1981) a cependant montré que les voyelles de *faites* et *fête* s'opposaient également par le timbre et il a proposé le symbole [ɜ] pour celle de *fête*, repris ensuite par d'autres auteurs (p. ex. Bossé et Dugas 1990 ; Poirier 1998). Il s'ensuit que l'ensemble des oppositions vocaliques, du moins en syllabe finale, s'appuie sur le timbre, la longueur (et la diphtongaison) agissant comme trait redondant accentuant la saillance des contrastes. À l'inverse, Dumas (1974, 1981, 1986) rend compte de l'opposition *patte-pâte* (comme *faites-fête*) par la durée (*patte* /pat/ vs *pâte* /pa:t/), associée à une règle de postériorisation des /a:/. Cette position est cependant mise en difficulté par la présence d'oppositions de durée [a] vs [a:] sans postériorisation en position prétonique, dans des paires comme *r[a]quette-r[a:]cket* ou *p[a]tient-p[a:]ssion*, qui suggèrent que le timbre postérieur de *pâte* ou *bâton* n'est pas simplement concomitant à la longueur vocalique. En syllabe non-finale, on observe ainsi de véritables oppositions de durée sans différence de timbre, non seulement pour [a], mais aussi pour [e] (p. ex. *péché* [pe:ʃe] vs *déchet* [deʃɛ]) et les voyelles fermées (p. ex. *pourri* [pu:ri] vs *souri* [suri]) (voir Dumas 1978 ; Reighard 1986 ; McLaughlin 1986, 1989 ; Picard 1987). Aux oppositions traditionnelles /a/-/a/ et /e/-/ɛ/-/ɛ:/, certains ajoutent donc une troisième voyelle ouverte /a:/ et une quatrième voyelle moyenne antérieure écartée /e:/. Au total, ce sont jusqu'à huit voyelles qui peuvent s'ajouter en québécois aux quinze voyelles « standard » du français (par exemple celles présentées dans le *Petit Robert*, excluant le schwa, qui pose en lui-même des questions épineuses sur son statut et sa nature).

Outre l'inventaire vocalique et la relation entre timbre, durée et diphtongaison, de nombreux phénomènes propres à la structure sonore du français québécois ont fait l'objet de descriptions et d'analyses :

<sup>6</sup> Les relâchées et allongées s'observent également en syllabe ouverte non-finale, les premières par harmonie vocalique (p. ex. *bicycle* [bɪsik(l)]), les secondes surtout dans des formes dérivées morphologiquement (p. ex. *viser* [vi:ze], dérivé de *vise* [vi:z]).

- i. les fusions vocaliques (p. ex. *elle est* [ɛ:] ; p. ex. Dumas 1974, 1978 ; Tremblay-Villa 1977) ;
- ii. le dévoisement, l'harmonie et la syncope des voyelles fermées en syllabe non-finale (p. ex. *piqué* [pɪkɛ], *bicycle* [bisɪk(l)], *animal* [anmal]) (p. ex. Dumas 1976, 1987 ; Légaré 1978 ; Cedergren et Simoneau 1985 ; Cedergren 1986 ; McLaughlin 1986 ; Santerre 1986 ; Déchaine 1991) ;
- iii. les réalisations de la diphtongue correspondant à la suite orthographique <oi> (p. ex. *moi* [mwe], *poigner* [pɔɲe]) (Picard 1974a ; Dumas 1987 ; Cl. Paradis 1988) ;
- iv. l'affrication ou assibilation des plosives /t d/ devant les voyelles et glissantes antérieures fermées (p. ex. *tu* [tsy] ; p. ex. Picard 1983 ; Ostiguy *et alii.* 1996, qui postulent de nouveaux phonèmes /ts dz/ qui s'opposent à /t d/, justifiés par l'absence d'affrication dans des emprunts récents comme *meeting*) ;
- v. la réalisation de /r/ (p. ex. Clermont et Cedergren 1979 ; Santerre 1982 ; Cedergren 1985 ; Tousignant 1987) ; ce thème a surtout été traité en sociophonétique plutôt qu'en phonologie, ce qui peut s'expliquer par le fait que la réalisation de la rhotique ne soulève pas de débats quant à son statut phonologique (contrairement aux voyelles fermées, par exemple) ;
- vi. la simplification des groupes consonantiques finaux (p. ex. Pupier et Drapeau 1973 ; Kemp *et alii* 1980 ; Côté 2000) ;
- vii. la distribution du schwa (p. ex. Picard 1974b, 1991 ; Martin 1998) ;
- viii. la liaison (Ameringen 1977 ; Tousignant 1978 ; Tousignant et Sankoff 1979 ; Walker 1980 ; Ameringen et Cedergren 1981 ; Morin 1982b, sur ce qui peut être analysé comme une liaison en [l] dans des formes comme *ça [l] arrive*) ;
- ix. la morphophonologie des clitiques, notamment la chute et la gémation du /l/ (p. ex. *Sylvie la voit* [silviavwa], *on l'oublie* [ʔllubli]) (p. ex. Pupier et Pelchat 1972 ; Pupier et Légaré 1973 ; Laliberté 1974 ; Sankoff et Cedergren 1976 ; Wittman 1976 ; Santerre *et alii* 1977 ; Morin 1979 ; Bougaïeff et Cardinal 1980 ; Walker 1985a, b ; Poplack et Walker 1986 ; Picard 1990) ;
- x. la structure accentuelle et prosodique (entre autres, Cedergren 1986, 1989 ; Cedergren *et alii* 1990 ; Poiré *et alii* 1990 ; Paradis et Deshaies 1990 ; Santerre 1990, 1991).

Deux ouvrages couronnent cette effervescence autour de la phonologie du français québécois : *The pronunciation of Canadian French* de Doug Walker (1984), qui vise un public de spécialistes, et *Nos façons de parler* de Denis Dumas (1987), qui se veut plus accessible. On peut également mentionner Ostiguy, Sarrasin et Irons (1996), qui comparent le français et l'anglais nord-américains dans une perspective plus phonétique, mais qui invoquent également des considérations phonologiques comme la distinction phonème/allophone. Le site *PHONO: Principales caractéristiques phonétiques du français québécois* de Claude Paradis et Jean Dolbec (1998, sur la base de Paradis et Dolbec 1992) offre aussi une synthèse descriptive, accessible en ligne, des recherches sur la structure sonore du français québécois, dans ce qui s'avère être un des premiers usages productifs du web à des fins d'illustration linguistique.

Malheureusement, les débats sur la phonologie du français québécois, publiés largement dans des revues locales (*Cahier de linguistique*, *Revue québécoise de linguistique*, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, *Recherches linguistiques à Montréal*) ou nationales (*Revue canadienne de linguistique*), sont restés très internes au Québec et n'ont que peu pénétré les réseaux de publication internationaux ou intégré les cercles de la théorie générale. En cela, la phonologie du français québécois se distingue à la fois de la sociolinguistique, qui, par son arrimage à l'école labovienne, a inscrit cette variété au cœur de

la sociolinguistique nord-américaine, et de la lexicologie/lexicographie, qui a largement rayonné dans le monde francophone.

Des travaux font évidemment exception à cette forme d'endogamie académique. D'une part, la revue *La Linguistique*, organe de publication de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, accueille quelques articles, notamment de Pierre Martin (Martin 1995, 1998b, 2002, 2004 ; Martin *et alii* 2001 ; voir aussi Bougaïeff et Cardinal 1980, de même que Martin 1986, 1998a, c pour d'autres publications).

D'autre part, deux thèmes ont beaucoup trouvé place dans les revues ou maisons d'édition internationales. C'est d'abord le cas des recherches sur la structure prosodique, qui émanent de sociolinguistes (Cedergren et ses collaborateurs, Claude Paradis, Denise Deshaies) ou de phonéticiens (Santerre) ; voir point x (structure accentuelle et prosodique) ci-dessus. Cedergren (1986, 1989), notamment, explore les implications de la chute des voyelles fermées pour la caractérisation de la structure rythmique abstraite et l'interface entre phonologie et phonétique. La chute et la gémiation du /l/ des clitiques ont aussi largement été débattues dans des publications à visée internationale ; voir références au point ix (morphophonologie des clitiques) ci-dessus. Walker (1985b) explore ainsi, adossé à un questionnement sur la direction du changement linguistique, les conséquences de la chute et de la gémiation du /l/ sur la restructuration des systèmes de déterminants, pronoms et prépositions.

Ce chercheur s'est par ailleurs démarqué par sa capacité à intégrer les données du français canadien dans les débats théoriques contemporains. Toujours sur la question de l'évolution des systèmes linguistiques, Walker (1983) s'intéresse aux contraintes pesant sur les changements vocaliques en chaîne, à travers les alternances et changements de timbre impliquant les voyelles nasalisées ainsi que les voyelles ouvertes et moyennes en fin de mot (p. ex. *lait* [lɛ]~[la], *chatte* [ʃat] vs *chat* [ʃɑ]~[ʃɔ], *sothe* [sɔt] vs *sot* [so]). Picard (1978) avait déjà traité des implications de ce dernier ensemble de processus pour l'ordonnement des règles phonologiques, question théorique reprise par Walker (1980) à travers une autre combinaison de données québécoises. Dans Walker (1982), c'est la tendance à la symétrie des inventaires phonémiques qui est abordée, par l'intégration d'une nasale vélaire /ŋ/, tant en français standard qu'en français québécois. Enfin, citons Dumas (1976), qui explore les implications de l'harmonie de relâchement des voyelles fermées (p. ex. *soucoupe* [sʊkʊp]) pour le concept de phonologisation et la formulation des règles phonologiques.

Au-delà des spécificités du français parlé au Québec, la phonologie du français a aussi plus généralement été abordée, notamment par Yves Charles Morin. Les travaux de Walker sur le français, déjà cités, se signalent également (voir aussi Walker 1975), mais ceux postérieurs à son départ pour l'Alberta en 1989 ne seront pas abordés. Sur la phonologie française générale, le Québec est clairement sorti de ses frontières et a produit des articles devenus classiques.

Les grands phénomènes du schwa et de la liaison ont été à l'honneur, en intégrant ou non des données de la variété québécoise. Morin s'est notamment illustré sur de nombreux aspects du schwa : sa distribution (Morin 1974, 1982a, 1983, 1988b), son histoire et son statut (Morin 1978), l'alternance entre schwa et [ɛ] (p. ex. *j(e)ter* vs *jette*), que Morin (1988a) interprète comme morphologique plutôt que phonologique, et la nature du schwa dit *ornemental* dans la poésie et la chanson (Morin 2000, 2003a). La thèse de Monik Charette (McGill, 1988), qui présente une analyse du schwa en Phonologie du gouvernement, a été publiée en 1991 par Cambridge University Press.

La liaison a aussi donné lieu à des publications marquantes. On note, outre Walker (1980) déjà cité, Prunet (1986), thèse de McGill publiée par Garland en 1992 et dont le chapitre 2 propose une analyse autosegmentale de la liaison. Desrochers (1994a) reste une référence incontournable sur la description et l'analyse des erreurs de liaison. Mais c'est surtout Morin (1986b, 1990, 1992, 2003b, 2005 ; Morin et Kaye 1982), dans une série d'articles, qui renouvelle la compréhension de la liaison : il s'écarte des analyses conventionnelles, tant en ce



qui concerne le statut des consonnes de liaison que les contextes dans lesquels ces consonnes sont réalisées, en mettant en lumière le caractère multidimensionnel du phénomène. Morin et Kaye (1982) s'opposent, avec force données, aux précédentes analyses transformationnelles de la liaison et réintroduisent une approche lexicaliste, où les contextes de liaison sont définis catégorie par catégorie ou même mot par mot, plutôt que par des configurations syntaxiques générales, en soulignant le rôle de la morphologisation de certains contextes ([z] pluriel, [t] verbal). Cette approche restera marginale pendant encore une vingtaine d'années, mais l'explosion de la phonologie de corpus, notamment sur la base du projet PFC (Durand *et alii* 2002, 2009), la remettra au-devant de la scène et accentuera son statut de classique (voir p. ex. Durand *et alii* 2011). Morin (1986b) examine en détail l'évolution des consonnes finales et de la liaison de l'ancien français à différents parlars septentrionaux et montre la variété des mécanismes et des facteurs en jeu (voir aussi Morin 2005). Dans deux articles (Morin 1992, 2003b, ce dernier en hommage à Jonathan Kaye), Morin développe des analyses originales, suffixale et préfixale, de la liaison entre un adjectif et un nom (p. ex. *grand [t] homme*). Cet ensemble de travaux, par la richesse des données invoquées et l'indépendance théorique qui le caractérise, aura durablement marqué la réflexion sur la phonologie du français, que ce soit sur le schwa, la liaison ou d'autres thèmes telle la loi de position (Morin 1986a). Sorte de couronnement de cette somme, Morin (1987) – un autre classique – offre une synthèse critique des données du français exploitées pour le développement de la théorie phonologique au cours des quinze années précédentes : il identifie les facteurs responsables des désaccords sur les données à considérer et rappelle en conclusion (p. 838) : « It is important for authors to be much less cavalier with the data they use in their analysis of French ».

## 2.2 Le rôle des contraintes en théorie phonologique

On n'a pas suffisamment insisté sur le fait que la phonologie au Québec a joué un rôle moteur dans les développements théoriques associés à la phonologie générative qui se sont déployés dans les années 1980 et 1990. Après la période de la phonologie générative classique, construite autour de *The Sound Pattern of English* (SPE, Chomsky et Halle 1968), plusieurs cadres théoriques ont émergé, remettant en question divers éléments de base de SPE : les interfaces entre phonétique et phonologie ou phonologie et morphologie, les unités de base des représentations phonologiques, le statut de la syllabe, la structure prosodique, les mécanismes de dérivation des formes de surface, etc. La Phonologie naturelle de Stampe (1979) et sa critique de la phonologie générative servent ici de fil conducteur. Les règles phonologiques ont notamment cédé le pas à des notions de représentations, de principes, de paramètres et de contraintes, ces dernières associées à celle de conspirations, en référence à l'existence dans une langue de différentes règles concourant vers un même résultat (par exemple différentes règles – chute de voyelle, insertion de consonne, fusion, etc. – servant à éviter les hiatus) (Kisseberth 1970). Si la Théorie de l'optimalité (Prince et Smolensky 1993), qui a dominé les années 1990, est le modèle qui a le mieux symbolisé le rôle des contraintes, elle s'est appuyée en cela sur plusieurs précurseurs, dont trois développés au Québec : la Phonologie du gouvernement, la Phonotactique générative et la Théorie des contraintes et stratégies de réparation. De façon tout à fait significative, cette dette est explicitement reconnue dans le manuscrit fondateur de la Théorie de l'optimalité (Prince et Smolensky 1993 : 1), qui cite les trois cadres, qualifiés de « important strands in recent work » (indiqués en italiques dans la citation) :

Our goal is to develop and explore a theory of the way that representational well-formedness determines the assignment of grammatical structure. We aim therefore to ratify and to extend the results of the large body of contemporary research on the role of constraints in phonological grammar. This body of work is so large and

various as to defy concise citation, but we would like to point to such important pieces as Kisseberth 1972, Haiman 1972, Pyle 1972, Hale 1973, Sommerstein 1974, where the basic issues are recognized and addressed; to Wheeler 1981, 1988, Bach and Wheeler 1981, Broselow 1982, Dressler 1985 *Singh 1987, Paradis 1988ab, Paradis & Prunet 1991, Hulst 1984, Kaye & Lowenstamm 1984, Kaye, Lowenstamm & Vergnaud 1985, Calabrese 1988, Myers 1991, Goldsmith 1990, 1991, Bird 1990, Coleman 1991, Scobbie 1991, which all represent important strands in recent work [...].*

C'est chronologiquement la Phonologie du gouvernement (appelée Théorie du charme et du gouvernement dans sa première version) qui émerge d'abord, au milieu des années 1980, sous l'impulsion de Jonathan Kaye et Jean Lowenstamm, à l'UQÀM, et de Jean-Roger Vergnaud (Kaye, Lowenstamm et Vergnaud 1985, 1990, ce dernier écrit en 1987 et intégré dans un numéro spécial de *Phonology* sur le gouvernement en phonologie). Ces articles poursuivent des discussions entre ces trois chercheurs sur un programme de recherche en théorie phonologique qui a débuté en 1982 (Kaye *et alii* 1985 : 305 ; voir Kaye et Lowenstamm 1981, 1984 pour des collaborations antérieures à l'arrivée de Lowenstamm à l'UQÀM). L'objectif n'est pas ici de présenter en détail les spécificités de la Phonologie du gouvernement. Notons seulement que, s'appuyant sur l'idée que la phonologie et la syntaxe obéissent aux mêmes principes d'organisation, la Phonologie du gouvernement est notamment caractérisée par :

- un ensemble de principes et de paramètres s'appliquant sur des représentations (sans composante de règle) ;
- une conception du segment dont l'unité constitutive est l'élément (et non le trait distinctif).

La fortune de la Phonologie du gouvernement a largement dépassé les frontières du Québec et l'époque concernée. Des praticiens de ce cadre ont alors été formés à Montréal et ont pu par la suite participer à son expansion hors-Québec. On peut penser à Monik Charette à SOAS (Londres) et à Emmanuel Nikiema à l'Université de Toronto-Mississauga (après un passage comme attaché de recherche à l'Université Laval auprès de Carole Paradis). La première a soutenu sa thèse à McGill en 1988, officiellement codirigée par Glyne Piggott et Jean Lowenstamm, mais où l'influence de Jonathan Kaye est omniprésente ; le second est diplômé de l'UQÀM en 1993 avec une thèse dirigée par Lowenstamm.

Les langues africaines ont joué un rôle particulier dans le développement de la Phonologie du gouvernement, grâce au grand projet en études africanistes initié par Jonathan Kaye à partir de l'année 1981-1982. Les articles fondateurs et les premières thèses contiennent d'ailleurs des sections consacrées à des langues africaines. Kaye *et alii* (1985) analysent par exemple le système vocalique du Kpokolo (Côte d'Ivoire), dont toutes les données sont basées « on informant sessions over a period of two years in Montreal » (p. 315). L'influence de ce projet africaniste se fait d'ailleurs aussi sentir hors de la Phonologie du gouvernement, par exemple dans la thèse de Carole Paradis (1986), publiée chez Garland en 1992, et une partie de celle de Jean-François Prunet (1986), qui portent sur le peul. Les langues sémitiques sont également bien représentées, notamment dans un numéro spécial de la *Revue québécoise de linguistique* de 1986 (vol. 16-1) consacré à la phonologie des langues sémitiques et qui contient entre autres des articles (co)signés par Kaye, Lowenstamm et Prunet.

L'élan de la Phonologie du gouvernement à l'UQÀM a cependant été brisé par le départ de ses deux fondateurs, Kaye en 1988, Lowenstamm en 1992. Ce dernier poursuivra cette direction théorique à Paris 7-Diderot par le développement d'une branche plus radicale dite CVCV (Lowenstamm 1996).

Dans les mêmes années, Rajendra Singh à l'Université de Montréal proposait la Phonotactique générative (Singh 1987, 1988, 1990, ce dernier étant une version traduite et enrichie de l'article de 1987), qui rejoint en certains points la Phonologie naturelle de Stampe (1979) et les préoccupations de Kisseberth (1970) concernant les conspirations phonologiques (voir Singh 1990 : 153-155, 1996b).<sup>7</sup> Il est pertinent de préciser que Singh a fait un séjour postdoctoral au MIT et qu'il est donc sans doute le seul parmi les fondateurs de la phonologie au Québec à avoir côtoyé régulièrement et connu intimement Chomsky et Halle, mais aussi les premiers diplômés du MIT, dont Kiparsky. Il a également connu Stampe, le fondateur de la Phonologie naturelle et principal critique de la phonologie générative dans les années 1970, qui a fait son doctorat à Chicago en 1973 et qui a enseigné au MIT.<sup>8</sup>

Ce cadre rejette les règles, au profit de « conditions de bonne formation » (contraintes), dont la violation est évitée par l'application de « stratégies de réparation » : l'assimilation, l'épenthèse et l'effacement, en ordre de priorité (voir Piggott et Singh 1985 pour une collaboration antérieure sur l'épenthèse). Ce qui distingue la phonotactique générative des autres modèles à contraintes est l'exclusion de la morphophonologie du domaine de la phonologie, cette restriction de son champ d'action étant précisément ce qui permet à la phonologie de se débarrasser des règles.

La Phonotactique générative n'a sans doute pas atteint le même degré de sophistication technique que la Phonologie du gouvernement et elle n'a pas connu le même succès académique (voir Desrochers 1994b ou Baronian 2000 pour des travaux dans ce cadre). Mais, à sa suite, Carole Paradis développait la Théorie des contraintes et stratégies de réparation (TCSR) (C. Paradis 1988a, 1988b, 1993).<sup>9</sup> Plusieurs collègues et étudiants ont collaboré à cette entreprise, dont Jean-François Prunet et, surtout, Darlene LaCharité, qui a rejoint Paradis à Laval. La TCSR, plus articulée que la Phonotactique générative, reprend la notion de contrainte et de stratégie de réparation, mais pas la séparation de la morphophonologie de la phonologie (voir Desrochers 1994b : 117 pour une brève comparaison des deux cadres). Les contraintes émergent des paramètres de la grammaire universelle fixés négativement (par exemple, les langues peuvent ou non permettre les voyelles antérieures arrondies comme [y ø œ], la réponse négative donnant lieu à une contrainte). Ces contraintes peuvent notamment être violées dans des cas d'emprunts à d'autres langues ou d'opérations morphologiques (dérivation, troncation, etc.). Une stratégie de réparation, correspondant à l'insertion ou à l'effacement de matériel phonologique, doit alors être mise en œuvre, dont le choix est guidé par une série de principes (voir Durand et Lyche 2001, section 4.1 pour un résumé utile de la TCSR). Cette théorie a été appliquée de façon privilégiée à l'adaptation des emprunts, dans le cadre du projet CoPho [contraintes en phonologie], qui contient une large base de données d'emprunts au français et à l'anglais dans une variété de langues (p. ex. Paradis et LaCharité 1997 ; LaCharité et Paradis 2005).

---

<sup>7</sup> En collaboration avec Alan Ford, également à l'Université de Montréal, Singh développait aussi la morphologie « whole word » (Ford et Singh 1983a, 1983b, 1984 ; Singh 1991, 1996a), qui intégrait le traitement de la morphophonologie en morphologie et dont la Phonotactique générative se voulait le complément. Cet aspect du travail de Singh ne sera pas davantage développé ici.

<sup>8</sup> Singh rejoint d'ailleurs son collègue John Reighard, qui a étudié à Chicago, dans le fait d'avoir côtoyé Stampe. Yves Charles Morin, quant à lui, avait au départ un profil de linguistique informatique. Comme le signale Luc Baronian (communication personnelle), ces éléments peuvent expliquer en partie pourquoi la phonologie des francophones du Québec a suivi dès le début une voie distincte et en partie critique du courant principal de la phonologie générative nord-américaine, en opposition à la fois à la phonologie de McGill, plus alignée sur celle du MIT, et aux chercheurs francophones en syntaxe.

<sup>9</sup> Il faut noter que, même si la TCSR présente plusieurs points communs avec la Phonotactique générative et que Carole Paradis a fait sa thèse à l'Université de Montréal en 1986, ce n'est pas sous la direction de Singh, mais de Yves Charles Morin. C. Paradis (1986 : 27) reconnaît avoir adopté certains aspects de la notion de stratégie de réparation de Singh, mais ce dernier n'est pas autrement mentionné dans la thèse.

Indépendamment de leur destin à plus long terme, ces trois directions de recherche ont activement participé aux débats qui ont mené au grand bouleversement théorique des années 1990 en phonologie, qui a vu la Théorie de l'Optimalité renouveler les assises conceptuelles du domaine. Deux manifestations scientifiques couronnent cette période d'effervescence théorique au Québec. D'une part, le numéro 38–2 de la *Revue canadienne de linguistique*, sous la direction de Paradis et LaCharité (1993), est consacré aux théories fondées sur des contraintes en phonologie multilinéaire et à une comparaison de trois cadres spécifiques (TCSR, Théorie de l'optimalité, Phonologie déclarative). Il propose notamment un important article de synthèse sur les contraintes en phonologie (LaCharité et Paradis 1993).<sup>10</sup> D'autre part, le statut de la morphophonologie (ou morphonologie) dans la grammaire est au centre d'une table ronde organisée à l'Université de Montréal en septembre 1994 et qui a réuni un représentant de chacune des principales positions contemporaines sur cette question, incluant, outre Singh et Ford de l'Université de Montréal, Paul Kiparsky, Wolfgang Dressler, Joan Bybee et une fabuleuse brochette de chercheurs. Les présentations de cette table ronde, de même que les débats qui les ont suivies, ont été publiés dans Singh (1996c).

### 3. Conclusion

Globalement, la phonologie au Québec entre 1970 et 2000 aura été celle d'une génération dorée, formée dans les grandes universités nord-américaines et embauchée dans les premières années de la période. Elle traversera les trois décennies suivantes, avec quelques départs et arrivées en cours de route. Une deuxième génération formée localement émergera de ce groupe et se placera en partie au Québec, mais davantage à l'extérieur.

Entre le système phonique du français, notamment dans sa variété québécoise, et les grandes questions théoriques qui ont occupé les phonologues des années 1980 et 1990, la phonologie au Québec a connu une effervescence étonnante. Si les débats sur la variété locale sont largement restés eux aussi locaux, ceux sur le rôle des contraintes en phonologie ont au contraire rayonné sur la scène internationale, grâce à trois modèles partageant certains concepts de base : la Phonotactique générative, la Théorie des contraintes et stratégies de réparation et, surtout, la Phonologie du gouvernement, qui a eu un effet durable sur le domaine. Rappelons l'influence reconnue de ces trois cadres sur la Théorie de l'Optimalité, qui est encore pratiquée et enseignée de par le monde.

Le tournant du millénaire annonce pourtant un déclin. En 2000, on peut compter une quinzaine de chercheurs en poste au Québec, parmi ceux des deux générations mentionnées dans la première section. Les retraites de la première génération de phonologues se sont cependant alignées à partir de cette date, beaucoup n'étant pas remplacés. Si les universités anglophones de Montréal restent actives en phonologie,<sup>11</sup> on constate une décroissance certaine dans les universités francophones : alors que l'Université de Montréal, l'UQÀM et l'Université Laval comptaient une douzaine de professeurs dont les recherches ou l'enseignement portaient au moins en partie sur la phonologie prise au sens large au milieu des années 1990, elles verront ce nombre fondre de plus de moitié vingt ans plus tard. Parmi eux, deux seulement sont plus strictement étiquetés de « phonologues », l'Université de Montréal et l'UQÀM ne comptant chacune qu'un(e) phonologue en 2019, et l'Université Laval aucun.

Les raisons de cet effondrement sont multiples et relèvent à la fois du contexte universitaire au Québec, de l'évolution de la linguistique et de facteurs spécifiques à la phonologie : difficultés budgétaires, défis pour le recrutement professoral francophone au

---

<sup>10</sup> Un autre ouvrage important de cette période est celui de Paradis et Prunet (1991) sur le statut des segments coronaux.

<sup>11</sup> L'Université Concordia est notamment à l'origine de la North American Phonology Conference, tenue régulièrement à cette institution depuis 2000.

Québec, perte de prestige et de rentabilité de la linguistique en général,<sup>12</sup> mais aussi recul global d'une certaine phonologie formelle, à son apogée dans les années considérées.

### Références bibliographiques

- Ameringen, A. van (1977) : La liaison en français de Montréal, Mémoire de maîtrise, UQÀM.
- Ameringen, A. van et Cedergren, H. J. (1981) : « Observations sur la liaison en français de Montréal », in D. Sankoff et H. J. Cedergren (éds.), *Variation omnibus*, Edmonton, Linguistic research, pp. 141–149.
- Baronian, L. V. (2000) : Contraintes et processus phonologiques, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Beauchemin, N. (1972) : *Quelques traits de prononciation québécoise dans un contexte anglophone qui les influence*, Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, Document de travail n° 2, Université de Sherbrooke.
- Beauchemin, N. (1977) : « La diphtongaison en Estrie. Socio- ou géo-linguistique ? », *Phonologie et Société*, pp. 9–24.
- Bossé, D. et Dugas, A. (1990) : « Les deux “A” du français québécois », *Linguisticae investigationes*, XIV–2, pp. 217–243.
- Boudreault, M. (1968) : *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Librairie Klincksieck.
- Bougaïeff, A. et Cardinal, P. (1980) : « La chute du /l/ dans le français populaire du Québec », *La linguistique*, 16–2, pp. 91–102.
- Browman C. P. et Goldstein, L. (1986) : « Towards an articulatory phonology », *Phonology Yearbook*, 3, pp. 219–252.
- Cedergren, H. J. (1985) : « Une histoire d’R », in M. Lemieux et H. J. Cedergren (éds.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Québec, Gouvernement du Québec/Office de la langue française, vol. 1, pp. 25–56.
- Cedergren, H. J. et Simoneau, L. (1985) : « La chute des voyelles hautes en français de Montréal : “As-tu entendu la belle syncope ?” », in M. Lemieux et H. J. Cedergren (éds.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Québec, Gouvernement du Québec/Office de la langue française, vol. 1, pp. 57–144.
- Cedergren, H. J. (1986) : « Metrical structure and vowel deletion in Montreal French », in D. Sankoff (éd.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 293–300.
- Cedergren, H. J. (1989) : « Rhythm and length in phonological variation », in C. Kirschner et J. DeCesaris (éds.), *Studies in Romance Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 69–82.
- Cedergren, H. J., Perreault, H., Poiré, F. et Rousseau, P. (1990) : « L’accentuation québécoise : une approche tonale », *Revue québécoise de linguistique*, 19–2, pp. 25–38.
- Charbonneau, R. (1955) : *La palatalisation de T/D en canadien français, étude de phonétique expérimentale*, Publications de la Section de linguistique, philologie et phonétique expérimentale, sér. II, no. 3, Montréal, Université de Montréal.
- Charbonneau, R. (1957) : « La spirantisation du /ž/ », *Revue canadienne de linguistique*, 3, pp. 14–19 et 71–77.
- Charbonneau, R. (1971) : *Études sur les voyelles nasales du français canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Charette, M. (1988) : Some Constraints on Governing Relations in Phonology, Thèse de doctorat, Université McGill.

---

<sup>12</sup> Rappelons que l'enseignement de la linguistique a subi un recul important dans les cégeps à partir du milieu des années 1990 (voir le chapitre de présentation de Gaétane Dostie), ce qui a réduit les débouchés professionnels qui s'offraient aux diplômés en linguistique.

- Charette, M. (1991) : *Conditions on Phonological Government*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Chomsky, N. et Halle, M. (1968) : *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row.
- Clermont, J. et Cedergren, H. J. (1979) : « Les “r” de ma mère sont perdus dans l’air », in P. Thibault (éd.), *Le français parlé : études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research, pp. 13–28.
- Côté, M.-H. (2000) : *Consonant Cluster Phonotactics : A Perceptual Approach*, Thèse de doctorat, MIT.
- Côté, M.-H. (2014) : « Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien », in J. Durand, G. Kristoffersen et B. Laks, avec la collaboration de J. Peuvergne (éds.), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, pp. 175-198.
- Déchainé, R.-M. (1991) : « Stress in Québécois: evidence from high vowels », *Proceedings of CLS*, 27–1, pp. 107–118.
- Desrochers, R. (1994a) : « Les liaisons dangereuses : le statut équivoque des erreurs de liaison », *Linguisticae investigationes*, 18–2, pp. 243–284.
- Desrochers, R. (1994b) : « Le mécanisme des stratégies de réparation en phonotactique générative et la diphtongaison en français montréalais », *Revue québécoise de linguistique*, 23–2, pp. 115–148.
- Dolbec, J. et Ouellon, C. (1999) : « Peut-on distinguer des variétés phonétiques en français québécois ? », *Dialangue*, 10, pp. 17–28.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980) : *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l’Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des communications / Office de la langue française, 10 vol.
- Dumas, D. (1974) : « Durée vocalique et diphtongaison en français québécois », *Cahier de linguistique*, 4, pp. 13–55.
- Dumas, D. (1976) : « Quebec French high vowel harmony: the progression of a phonological rule », *Proceedings of CLS*, 12–1, pp. 161–167.
- Dumas, D. (1978) : *Phonologie des réductions vocaliques en français québécois*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Dumas, D. (1981) : « Structure de la diphtongaison québécoise », *Revue canadienne de linguistique*, 26–1, pp. 1–61.
- Dumas, D. (1986) : « Le statut des “deux A” en français québécois », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 5–4, pp. 245–277.
- Dumas, D. (1987) : *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*, Sillery, Presses de l’Université du Québec.
- Durand, J., Calderone, B., Laks, B. et Tchobanov, A. (2011) : « Que savons-nous de la liaison aujourd’hui ? », *Langue française*, 169, pp. 103–135.
- Durand J., Laks B. et Lyche Ch. (2002) : « La phonologie du français contemporain. Usages, variétés et structure », in C. D. Pusch et W. Raible (éds.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Narr, pp. 93–106.
- Durand, J., Laks, B. et Lyche Ch. (2009) : « Le projet PFC (phonologie du français contemporain) : une source de données primaires structurées », in J. Durand, B. Laks et Ch. Lyche (éds.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, pp. 19-61.
- Durand, J. et Lyche, C. (2001) : « Des règles aux contraintes en phonologie générative », *Revue québécoise de linguistique*, 30–1, pp. 91–154.
- Ford, A. et Singh, R. (1983a) : « On the status of morphophonology », in J. Richardson et alii (éds.), *Proceedings of CLS*, 13–2, pp. 63–78.

- Ford, A. et Singh, R. (1983b) : « Remarques sur la directionnalité des processus de formation de mot », *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, 3, pp. 41-50.
- Ford, A. et Singh, R. (1984) : « Remarks on the directionality of word-formation processes », in G. Alvarez et alii (éds.), *ESCOL 1984*, Columbus, Ohio State University, pp. 205–213.
- Friesner M. (2010) : « Une prononciation « tsipéquement » québécoise? : La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, 55–2, pp. 27–53.
- Gendron, J.-D. (1966) : *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Librairie Klincksieck.
- Gendron, J.-D. (1968) : *Phonétique orthophonique à l'usage des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gillon, C. et Rosen, N. (2018) : *Nominal Contact in Michif*, Oxford, Oxford University Press.
- Goldsmith, J. (1990) : *Autosegmental and Metrical Phonology*, Oxford, Blackwell.
- Hale, M. et Reiss, Ch. (1998) : « Formal and empirical arguments concerning phonological acquisition », *Linguistic Inquiry*, 29, 656–683.
- Hale, M. et Reiss, Ch. (2000) : « “Substance abuse” and “disfunctionalism”: current trends in phonology », *Linguistic Inquiry*, 31, pp. 157–169.
- Juneau, M. (1972) : *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Kaye, J. et Lowenstamm, J. (1981) : « Syllable structure and markedness theory », in *Theory of markedness in generative grammar. Proceedings of the 1979 GLOW conference*, Pise, Scuola Normale Superiore di Pisa, pp. 287-315.
- Kaye, J. et Lowenstamm, J. (1984) : « De la syllabicité », in F. Dell, D. Hirst et J.-R. Vergnaud (éds.), *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, pp. 123-159.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. et Vergnaud, J.-R. (1985) : « The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government », *Phonology Yearbook*, 2, pp. 305–328.
- Kaye, J., Lowenstamm, J. et Vergnaud, J.-R. (1990) : « Constituent structure and government in phonology », *Phonology*, 7, pp. 193–231.
- Kemp, W. Pupier, P. et Yaeger, M. (1980) : « A linguistic and social description of final consonant cluster simplification in Montreal French », in R. Shuy et A. Shnukal (éds.), *Languages and the Uses of Language*, Washington, DC, Georgetown University Press, pp. 12–40.
- Kisseberth, Ch. W. (1970) : « On the functional unity of phonological rules », *Linguistic Inquiry*, 1, pp. 291–306.
- LaCharité, D. et Paradis, C. (1993) : « Introduction. The emergence of constraints in generative phonology and a comparison of three current constraint-based models », *Revue canadienne de linguistique*, 38, pp. 127–153.
- LaCharité, D. et Paradis, C. (2005) : « Category preservation and proximity versus phonetic approximation in loanword adaptation », *Linguistic Inquiry*, 36, pp. 223–258.
- Laliberté, Th. (1974) : « L'élision du “l” en français québécois », *Lingua*, 33, pp. 115–122.
- Larochelle P. (1989) : *Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'est du Canada*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- Légaré, L. (1978) : « Relâchement des voyelles hautes et reformulation », *Cahier de linguistique*, 7, pp. 31–42.
- Lowenstamm, J. (1996) : « CV as the only syllable type », in J. Durand et B. Laks (éds.), *Current Trends in Phonology: Models and Methods*, Salford/Manchester, ESRI, pp. 419–441.
- Martin, P. (1995) : « L'opposition entre /E/ (bref) and /E:/ (long) en français actuel du Québec », *La linguistique*, 31–2, pp. 33–45.

- Martin, P. (1996) : « Durée acoustique des semi-consonnes et de leur voyelle correspondante en français du Québec », *Phonetica*, 53, pp. 33–54.
- Martin, P. (1998a) : « À Québec, a-t-on l'schwa ? », in Y. Duhoux (éd.), *Langue et langues : hommage à Albert Maniet*, Leuven, Peeters, pp. 163–180.
- Martin, P. (1998b) : « Dynamique vocalique en français du Québec », *La linguistique*, 34–2, pp. 67–76.
- Martin, P. (1998c) : « Les voyelles d'aperture moyenne en français du Québec », in R. Jolivet (éd.), *Mélanges offerts en hommage à Mortéza Mahmoudian*, Lausanne, Cahiers de l'ILSL, 11–2, pp. 215–242.
- Martin, P. (2002) : « Le système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie », *La linguistique*, 38–2, pp. 71–88.
- Martin, P. (2004) : « Dévoisement vocalique en français », *La linguistique*, 40–2, pp. 3–21.
- Martin, P., Beaudoin-Bégin, A.-M., Goulet, M.-J. et Roy, J.-P. (2001) : « Les voyelles nasales en français du Québec », *La linguistique*, 37–2, pp. 49–70.
- McLaughlin, A. (1986) : « Une (autre) analyse de la distribution des variantes des voyelles hautes en français montréalais », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 5–4, pp. 21–60.
- McLaughlin, A. (1989) : Une analyse synchronique et historique de la distribution des voyelles hautes en français québécois, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Morin, Y. Ch. (1974) : « Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français », *Cahier de linguistique*, 4, pp. 68–88.
- Morin, Y. Ch. (1978) : « The status of mute e », *Studies in French Linguistics*, 1–2, pp. 79–140.
- Morin, Y.-Ch. (1979) : « La morphophonologie des pronoms clitiques en français », *Cahier de linguistique*, 9, pp. 1–36.
- Morin, Y. Ch. (1982a) : « Cross-syllabic constraints and the French “e muet” », *Journal of Linguistic Research*, 2/3, pp. 41–56.
- Morin, Y. Ch. (1982b) : « De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison », *Revue québécoise de linguistique*, 11–2, pp. 9–47.
- Morin, Y. Ch. (1983) : « Quelques observations sur la chute du e muet dans le français régional de Saint-Étienne », *La linguistique*, 29–1, pp. 71–93.
- Morin, Y. Ch. (1986a) : « La loi de position ou de l'explication en phonologie historique », *Revue québécoise de linguistique*, 15–2, pp. 199–232.
- Morin, Y. Ch. (1986b) : « On the morphologization of word-final consonant deletion in french », in H. Andersen (éd.), *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 167–210.
- Morin, Y. Ch. (1987) : « French data and phonological theory », *Linguistics*, 25, pp. 815–843.
- Morin, Y. Ch. (1988a) : « De l'ajustement du chva en syllabe fermée dans la phonologie du français », in S. P. Verluysen (éd.), *La phonologie du chva français*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 133–189.
- Morin, Y. Ch. (1988b) : « Explaining schwa in French », in C. Slater, J. Durand et M. Bate (éds.), *French Sound Patterns: Changing Perspectives*, Occasional Papers of the University of Essex 32, pp. 250–265.
- Morin, Y. Ch. (1990) : « La prononciation de [t] après quand », *Linguisticae investigationes*, 14, pp. 175–189.
- Morin, Y. Ch. (1992) : « Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé », in A. Clas (éd.), *Le mot, les mots, les bons mots, Word, words, witty words. Hommage à Igor Mel'čuk, par ses amis, collègues et élèves à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 233–250.



- Morin, Y. Ch. (1996) : « The origins and development of the pronunciation of French in Québec », in H. F. Nielsen et L. Schøsler (éds.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*, Odense, Odense University Press, pp. 243–275.
- Morin, Y. Ch. (2000) : « La variation dialectale et l'interdiction des suites Voyelle + e muet dans la poésie classique », in M. Murat (éd.), *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, Paris, Champion, pp. 193–227.
- Morin, Y. Ch. (2003a) : « Le statut linguistique du chva ornemental dans la poésie et la chanson françaises », in J.-L. Aroui (éd.), *Le sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique. Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Honoré Champion, pp. 459–498.
- Morin, Y. Ch. (2003b) : « Remarks on prenominal liaison consonants in French », in S. Ploch (éd.), *Living on the Edge. 28 Papers in Honour of Jonathan Kaye*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 385–400.
- Morin, Y. Ch. (2005) : « La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? Réflexions sur son évolution historique », *Langages*, 158, pp. 8–23.
- Morin, Y. Ch. et Kaye, J. (1982) : « The syntactic bases for French liaison », *Journal of Linguistics*, 18, pp. 291–330.
- Ostiguy, L., Sarrasin, R. et Irons, G. (1996) : *Introduction à la phonétique comparée : les sons. Le français et l'anglais nord-américains*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Papen, R. A. (1984) : « Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'ouest canadien : le métis », *Revue québécoise de linguistique*, 14–1, pp. 113–139.
- Papen, R. A. (2003) : « Michif. One phonology or two? », in Y. Chung, C. Gillon et R. Wodjak (éds.), *Proceedings of the Eighth Workshop on Structure and Constituency in Languages of the Americas*, University of British Columbia, Vancouver, *UBC Working Papers in Linguistics*, 12, pp. 47–58.
- Papen, Robert. 2013b. « Sur la phonologie du mitchif », dans Gudrun Ledegen (dir.), *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones. France, Europe et Amérique*, Volume I. Paris, L'Harmattan, p. 169–201.
- Papen, R. A. et Rottet, K. (1997) : « A structural sketch of the Cajun French spoken in Lafourche and Terrebonne Parishes », in A. Valdman (éd.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, pp. 71–108.
- Paradis, C. (1986) : Phonologie et morphologie lexicales : les classes nominales en peul (Fula), Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Paradis, C. (1988a) : « On constraints and repair strategies », *The Linguistic Review*, 6, pp. 71–97.
- Paradis, C. (1988b) : « Towards a theory of constraint violations », *McGill Working Papers in Linguistics*, 5, pp. 1–44.
- Paradis, C. (1992) : *Lexical Phonology and Morphology : The Nominal Classes in Fula*, New York, Garland.
- Paradis, C. (1993) : « Ill-formedness in the lexicon », *Revue canadienne de linguistique*, 38, pp. 215–234.
- Paradis, C. et LaCharité, D. (éds.) (1993) : *Constraint-Based Theories in Multilinear Phonology*, numéro thématique de *Revue canadienne de linguistique*, 38–2.
- Paradis, C. et LaCharité D. (1997) : « Preservation and minimality in loanword adaptation », *Journal of Linguistics*, 33, pp. 379–430.
- Paradis, C. et Prunet, J.-F. (éds.) (1991) : *The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence*, San Diego, Academic Press.
- Paradis, Cl. (1985) : An Acoustic Study of Variation and Change in the Vowel System of Chicoutimi-Jonquière (Québec), Thèse de doctorat, University of Pennsylvania, Philadelphie.

- Paradis, Cl. (1988) : « La diphtongue /wa/ en français saguenéen », *Langues et linguistique*, 14, pp. 251–275.
- Paradis, Cl. et Dolbec, J. (1992) : *PHONO : applicateur de règles phonologiques*, Québec, CIRAL, Université Laval.
- Paradis, Cl. et Dolbec, J. (1998) : *PHONO : Principales caractéristiques phonétiques du français québécois*, Québec, CIRAL, Université Laval. URL : <http://www.ciral.ulaval.ca/phonetique/phono/>, repris à <http://phono.uqac.ca>.
- Paradis, Cl. et Deshaies, D. (1990) : « Rules of stress assignment in Québec French: evidence from perceptual data », *Language Variation and Change*, 2, pp. 135–154.
- Picard, M. (1974a) : « La diphtongue /wa/ et ses équivalents au Canada », *Cahier de linguistique*, 4, pp. 147–155.
- Picard, M. (1974b) : « L’effacement du cheva dans les monosyllabes en québécois », *Cahier de linguistique*, 4, pp. 1–12.
- Picard, M. (1978) : « Les voyelles ouvertes du québécois et l’ordonnance intrinsèque », *Cahier de linguistique*, 7, pp. 71–75.
- Picard, M. (1983) : « La productivité des règles phonologiques et les emprunts de l’anglais en québécois », *Revue de l’Association québécoise de linguistique*, 3–2, pp. 97–108.
- Picard, M. (1987) : « Longueur, tension et aperture vocalique en québécois », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 6–3, pp. 59–72.
- Picard, M. (1990) : « On morphologically-conditioned sound change: the deletion and gemination of /l/ in Canadian French », *Probus*, 2–1, pp. 103–112.
- Picard, M. (1991) : « La loi des trois consonnes et la chute du cheva en québécois », *Revue québécoise de linguistique*, 20–2, pp. 35–49.
- Pierrehumbert, J. (2006) : « The next toolkit », *Journal of Phonetics*, 34, pp. 516–530.
- Pierrehumbert, J., Beckman, M. et Ladd, D. R. (2000) : « Conceptual foundations of phonology as a laboratory science », in N. Burton-Roberts, P. Carr et G. Docherty (éds.), *Phonological Knowledge: Conceptual and Empirical Issues*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 273–303.
- Piggott, G. et Singh, R. (1985) : « The phonology of epenthetic segments », *Revue canadienne de linguistique*, 30, pp. 415–453.
- Poiré, F. Sosa, J. M., Perreault, H. et Cedergren, H. J. (1990) : « Le syntagme intonatif en langage spontané : étude préliminaire », *Revue québécoise de linguistique*, 19–2, pp. 93–110.
- Poirier, Cl. (1998) : *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Presses de l’Université Laval.
- Poplack, S. et Walker, D. C. (1986) : « Going through /l/ in Canadian French », in D. Sankoff (éd.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 173–198.
- Prince, A. et Smolensky, P. (1993) : *Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar*. Technical Report RuCCS-TR-2; CU-CS-696-93, Rutgers University.
- Prunet, Jean-François (1986) : *Spreading and Locality Domains in Phonology*, Thèse de doctorat, Université McGill.
- Prunet, Jean-François (1992) : *Spreading and Locality Domains in Phonology*, Outstanding Dissertations in Linguistics, New York, Garland.
- Pupier, P. et Drapeau, L. (1973) : « La réduction des groupes de consonnes finales en français de Montréal », *Cahier de linguistique*, 3, pp. 127–145.
- Pupier, P. et Légaré, L. (1973) : « L’effacement du /l/ dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal », *Glossa*, 7–1, pp. 63–80.
- Pupier, P. et Pelchat, R. (1972) : « Observations sur la phonologie des pronoms personnels du français de Montréal », *Lingua*, 29, pp. 326–346.
- Reighard, J. (1986) : « Une analyse concrète du système vocalique du français montréalais »,

- Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 5–4, pp. 281–310.
- Sankoff, G. et Cedergren, H. J. (1976) : « Les contraintes linguistiques et sociales de l'élosion du /l/ chez les Montréalais », in M. Boudreault et F. Möhren (éds.), *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, vol. II, pp. 1101–1116.
- Santerre, L., Noiseux, D. et Ostiguy, L. (1977) : « La chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois », in M. Paradis (éd.), *Fourth Lacus Forum*, Columbia, S.C., Hornbeam Press, pp. 530–538.
- Santerre, L. (1974) : « Deux E et deux A phonologiques en français québécois », *Cahier de linguistique*, 4, pp. 117–145.
- Santerre, L. (1976) : « Les diphtongues dans le français québécois », in M. Boudreault et F. Möhren (éds.), *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 1183–1199.
- Santerre, L. (1981) : « Stabilité et variation des oppositions  $\epsilon/3$  et a/a en français de Montréal », in H. Geckeler et alii (éds.), *Logos semantikos : studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu 1921-1981*, Madrid/Berlin, Gredos/Walter De Gruyter, vol. 4, pp. 376–384.
- Santerre, L. (1982) : « Des r montréalais imprévisibles et inouïs », *Revue québécoise de linguistique*, 12–1, pp. 77–96.
- Santerre, L. (1986) : « La chute des voyelles hautes en français de Montréal (des voyelles inexistantes et pourtant bien perçues) », *Information / communication*, 6, pp. 5–21.
- Santerre, L. (1990) : « La condition de non-contiguïté accentuelle en français : théorie et pratique », *Revue québécoise de linguistique*, 19–2, pp. 39–58.
- Santerre, L. (1991) : « Incidences du trait phonologique de durée vocalique sur la prosodie du français québécois », in *Actes du XIIe Congrès international des sciences phonétiques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, vol. 4, pp. 254–257.
- Santerre, L. et Millo, J. (1978) : « Diphtongization in Montréal French », in D. Sankoff et alii (éds.), *Linguistic Variation: Models and Methods*, New York, Academic Press, pp. 173–184.
- Singh, R. (1987) : « Well-formedness conditions and phonological theory », in W. Dressler et alii (éds.), *Phonologica 1984*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 273–285.
- Singh, R. (1988) : « On repair strategy and constraints: a reply to Paradis », *The Linguistic Review*, 6–2, pp. 161–167.
- Singh, R. (1990) : « Vers une théorie phonotactique générative », *Revue québécoise de linguistique*, 19–1, pp. 131–163.
- Singh, R. (1991) : « Vers une théorie intégrée de la phonologie et de la morphologie », *Revue québécoise de linguistique*, 20–2, pp. 73–91.
- Singh, R. (1996a) : « Explorations in phonology and morphology », in S. K. Verma (éd.), *In Memory of R. N. Srivastava*, Delhi, Kalinga, 123–141.
- Singh, R. (1996b) : « Natural phono(morpho)logy : a view from the outside », in B. Hurch et R. Rhodes (éds.), *Natural Phonology: The State of the Art*, Berlin, Mouton, pp. 1–38.
- Singh, R. (éd.) (1996c) : *Trubetzkoy's Orphan : Proceedings of the Montréal Roundtable "Morphology : Contemporary Responses" (Montréal, September 30 - October 2, 1994)*, Amsterdam, John Benjamins.
- Stampe, David (1979) : *A Dissertation on Natural Phonology*, New York, Garland.
- Tousignant, Cl. (1978) : La liaison consonantique en français montréalais, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Tousignant, Cl. (1987) : « Les variantes du /R/ montréalais : contextes phonologiques favorisant leur apparition », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 6–3, pp. 73–113.
- Tousignant, Cl. et Sankoff, D. (1979) : « Aspects de la compétence productive et réceptive : la

- liaison à Montréal », in P. Thibault (éd.), *Le français parlé : études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic research, pp. 41–51.
- Tranel, B. (1981) : *Concreteness in Generative Phonology: Evidence from French*, Berkeley, University of California Press.
- Tranel, B. (1987) : « French schwa and nonlinear phonology », *Linguistics*, 25, pp. 845–866.
- Tranel, B. (1995) : « Current issues in French phonology: liaison and position theories », in J. Goldsmith (éd.), *The Handbook of Phonological Theory*, Oxford, Blackwell, pp. 798–816.
- Tranel, B. (2000) : « Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité », *Langue française*, 126, pp. 39–72.
- Tremblay-Villa, D. (1977) : *Fusion des voyelles aux frontières de mot en français québécois*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Walker, D. C. (1975) : « Word stress in French », *Language*, 51, pp. 887–900.
- Walker, D. C. (1980) : « Liaison and rule ordering in Canadian French phonology », *Linguisticae investigationes*, IV–1, pp. 217–222.
- Walker, D. C. (1982) : « On a phonological innovation in French », *Journal of the International Phonetic Association*, 12, pp. 72–77.
- Walker, D. C. (1983) : « Chain shifts in Canadian French phonology », *Lingua*, 60, pp. 103–114.
- Walker, D. C. (1984) : *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- Walker, D. C. (1985a) : « La chute du /l/ en français du Canada », *Actes du XVIIème Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Aix-en-Provence, Université de Provence, vol. 3, pp. 89–101.
- Walker, D. C. (1985b) : « On contracted forms in Canadian French », *Journal of the International Phonetic Association*, 15–1, pp. 21–27.
- Wittman, H. (1976) : « Contraintes linguistiques et sociales dans la troncation du /l/ à Trois-Rivières », *Cahier de linguistique*, 6, pp. 13–22.